

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

2 SEPTEMBRE 2020

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 2 septembre 2020. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2020-09-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2020, tel que corrigé, et celui de la séance extraordinaire du 26 août 2020.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Soumissions reçues pour l'entretien d'hiver des chemins de 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.
6. Soumissions reçues pour l'entretien d'hiver des trottoirs 2020-2021 et 2021-2022.
7. Offre de service pour le creusage de fossés.
8. Offres de service reçues pour le réaménagement des locaux de l'ancienne caisse populaire.
9. Offre de service reçue pour l'inspection d'une partie des égouts sanitaires.
10. Achat d'une pompe Flyght NP 308503 HP avec impeller, 8 550\$ plus taxes.
11. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets 2020-2021 du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation dans le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du fonds des régions et ruralité : désignation de la MRC de Charlevoix-Est en tant qu'organisme responsable du projet et autorisation de dépôt du projet.
12. Correspondance.
13. Divers :
 - a) Règlement # 311 : régie des séances du conseil
 - b) Halte routière – Route des Montagnes
 - c) Suivi des dossiers de la MRC de Charlevoix-Est
 - d) Installation d'un radar pédagogique
 - e) Constat de l'AGA de l'APELN
14. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.

15. Période de questions.

16. Levée de la séance.

2020-09-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2020.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2020.

2020-09-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AOÛT 2020.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2020.

2020-09-04

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois d'août 2020, au montant de cent trente-trois mille deux dollars et trente-sept cents (133 002.37\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2020-09-05

5. ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF À L'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est allée en appel d'offres publiques pour l'entretien des chemins d'hiver pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) soumissions reçues sont conformes;

ATTENDU que les soumissions reçues sont les suivantes :

- Béton Dallaire Ltée : 7 675.00\$ du kilomètre, total de 166 931.25\$ par année plus taxes donc, un contrat total pour 3 ans de 575 787.60\$ incluant les taxes.
- DA-RE-L Excavation Inc. : au montant de 4 781.61\$ du kilomètre, total de 104 000.00\$ par année plus taxes donc, un contrat total pour 3 ans de 358 722.00\$ incluant les taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs adjuge au plus bas soumissionnaire conforme, soit DA-RE-

L Excavation Inc., le contrat d'entretien des chemins d'hiver 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 au montant de 358 722.00\$ incluant les taxes applicables;

QUE la mairesse, Madame Claire Gagnon, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Suzanne Gaudreault sont autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, tous les documents relatifs à ce contrat.

2020-09-06

6. SOUMISSION REÇUE POUR LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS.

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions et ce, sur invitation, pour le déneigement des trottoirs pour une durée de deux (2) ans;

ATTENDU QUE la soumission reçue est la suivante :

Stéphane Thivierge (Déneigement ST): au montant de 22 500.00\$ plus taxes par année soit un contrat total de 51 738.76\$ taxes incluses pour deux (2) ans;

ATTENDU QUE la soumission a été reçue dans les délais fixés;

ATTENDU QUE la soumissions a été ouverte publiquement et que le nom du soumissionnaire ainsi que son prix a été déclaré à haute voix lors de l'ouverture mercredi le 26 août 2020 à 11h00;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, accepte la soumission de Monsieur Stéphane Thivierge (Déneigement ST) au prix de vingt-deux mille cinq cents dollars (22 500.00\$) plus taxes par année pour un montant total de cinquante et un mille sept cents trente-huit dollars et soixante-seize cents (51 738.76\$) avec taxes et ce, pour le déneigement des trottoirs pour 2020-2021 et 2021-2022.

QUE Madame Claire Gagnon, mairesse, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient mandatées à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tous les documents relatifs à ce contrat.

2020-09-07

7. ESTIMÉ REÇU POUR LE CREUSAGE DE FOSSÉS.

ATTENDU QUE la municipalité a demandé un estimé pour le creusage de fossés à DA-RE-L Excavation;

ATTENDU QUE pour le creusage de fossés est au montant de 3 035.34\$ avec taxes et ce, pour une longueur de 356 mètres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service reçu de DA-RE-L Excavation au montant de trois mille trente-cinq dollars

et trente-quatre cents (3035.34\$) taxes incluses pour le creusage de fossés sur une longueur de 356 mètres.

2020-09-08

8. OFFRE DE SERVICE REÇUE DE GABRIELLE O.FORTIN DESING D'INTÉRIEUR.

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des offres de service pour l'aménagement intérieur du 118 rue Principale;

ATTENDU QUE la soumission reçue est de Gabrielle O. Fortin, desing d'intérieur et est au montant de 3 150.00\$;

SUR PROPOSITION de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission reçue de Gabrielle O. Fortin, desing d'intérieur, au montant de trois mille cent cinquante dollars (3 150.00\$) 3 150.00\$ plus taxes et ce, pour les travaux décrits dans la demande d'offres de service.

2020-09-09

9. OFFRE DE SERVICE REÇUE DE CAN EXPLORE POUR L'INSPECTION D'UNE PARTIE DES ÉGOUTS SANITAIRES.

ATTEN DU QUE Arpo Groupe-conseil, a demandé pour la municipalité une offre de service pour l'inspection d'une partie des égouts sanitaires;

ATTENDU QUE l'offre de service reçue est de CAN Explore au montant de 15 883.80\$ incluant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service reçue de CAN Explore, au montant de 15 883.80\$ avec taxes, et ce, pour les travaux d'inspection décrits cette offre.

2020-09-10

10. ACHAT D'UNE POMPE D'EAU USÉE FLIGHT NP 2085 3HP AVEC IMPELLER.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acquisition d'une pompe d'eau usée de marque Flight NP 3085 3HP avec impeller de Franco Pompes et Moteur et ce, au montant de 8 550.00\$ plus taxes.

2020-09-11

11. DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS 2020-2021 DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DANS LE VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ : DÉSIGNATION DE LA MRC

**DE CHARLEVOIX-EST EN TANT QU'ORGANISME
RESPONSABLE DU PROJET ET AUTORISATION DE
DÉPÔT DU PROJET.**

CONSIDÉRANT l'appel de projets 2020-2021 lancé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière du MAMH correspond à 50 % des coûts totaux admissibles, pour une somme maximale de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette aide vise à soutenir les initiatives locales visant à procéder à la réalisation de diagnostics ou d'études sur l'opportunité ou la faisabilité d'une coopération intermunicipale en lien avec une compétence municipale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite la réalisation d'un tel diagnostic ou d'une telle étude dans le domaine du sauvetage en milieux isolés sur le territoire de la MRC (sécurité civile) en ce qui a trait, notamment, à d'éventuelles ententes d'entraide à établir et à l'acquisition possible d'équipement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu unanimement, ce qui suit :

- Désigner la MRC de Charlevoix-Est comme responsable du projet;
- Autoriser la MRC de Charlevoix-Est à déposer le projet dans le cadre de l'aide financière.

ATTENDU QUE Monsieur Marc-André Lussier a déposé une pétition relative à l'asphaltage du chemin Fortin.

2020-09-12

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité que la séance ordinaire est levée à 20h00.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 2 septembre 2020, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.